



COMMUNE
DE
MONTCHERAND
Sur la Place 1

2017

Rapport de gestion de la Municipalité

PRÉAMBULE

Comme le veut la loi sur les communes, la Municipalité présente au Conseil son rapport sur la gestion de la commune pour l'année 2017.

MUNICIPALITÉ

Bertrand Gaillard :	Syndic
Nicolas Biselx :	Municipal et vice-syndic
Dominique Wittwer :	Municipale
Michel Greppin :	Municipal
Eric Martin :	Municipal

PERSONNEL COMMUNAL

Secrétaire municipale :	Sandra Cunsolo
Boursier :	Jean-Pierre Blanchet
Responsable du contrôle des habitants :	Yvette Nicole
Responsable du site Web :	Nicolas Biselx
Responsable des locations Grande-salle :	Corinne Martin
Employé communal :	Joao Rolao, en fonction depuis 1992

La Municipalité s'est réunie en séance à 41 reprises.

PLAN GÉNÉRAL D'AFFECTATION

L'étude de notre nouveau PGA suit son cours. Le Grand Conseil a suivi la demande de modification de la date référence pour le calcul du dimensionnement de la zone à bâtir du Conseil d'Etat. Ce changement nous apporte une légère marge de manœuvre pour l'étude de notre PGA.

FORÊTS

Les mises habituelles au nombre de 14 ont été marquées, soit environ 82 m³ principalement du bois de feu. Les 14 mises ont trouvé preneurs.

La commune fait partie du triage du Suchet, sous la responsabilité de M. Pascal Bays, garde-forestier.

Une chênaie a été créée au bois de Châtillon. Ce projet a pour but de conserver et favoriser les chênes par la création de nouveaux peuplements et la restauration de chênaie dégradée. Il s'agit de projets cantonaux subventionnés. Ces projets sont intéressants au niveau sylvicole et au niveau financier. Cela permet aux propriétaires de faire entretenir leurs forêts à moindre frais.

La société BoisCom, dont nous sommes membres, a obtenu le permis de construire pour le hangar à plaquettes et les travaux commenceront au printemps 2018.

ROUTES

Les travaux de réfection du mur de soutènement des Grands Contours ont été terminés au printemps 2017. Le montant total des travaux se monte à CHF 125'372.15, la subvention du canton s'est élevée à CHF 61'186.00. L'assurance RC de l'entreprise Forasol et Nicod Ingénieurs a participé au surcoût dû à l'éboulement à hauteur de CHF 3'000.00.

FINANCES / SERVICE FINANCIER

Globalement, les comptes 2017 sont bons.

Bien que les comptes bouclent quasiment à l'équilibre (excédent de recettes de seulement CHF 6'812.11), il faut souligner que des amortissements (liés à des plans d'amortissement selon les normes en vigueur) pour CHF 99'397.55 ont été réalisés ; de plus des amortissements supplémentaires (possibles grâce aux bons résultats de l'année) sur les infrastructures pour CHF 122'200.- ont été passés en compte.

Nous avons par conséquent une marge d'autofinancement de l'ordre de CHF 230'000.- qui est très satisfaisante.

Elle doit être mise en relation avec le rendement des impôts de CHF 1'407'000.- (tous impôts confondus) de CHF 260'000.- supérieurs à ce qui était attendu. Mais cette bonne nouvelle doit être tempérée puisque nous avons dû provisionner globalement CHF 201'000.- pour les péréquations financières (péréquation directe (+156%), facture sociale (+35%) et police (+10%).

Notre dette à long terme au 31.12.2017 reste de CHF 1'500'000.-. Son taux moyen est de 0.86 %. Elle est restée stable au cours de cet exercice ; au vu des liquidités excédentaires au bilan, on peut envisager un abaissement de celle-ci lors de l'échéance de l'emprunt à terme fixe BCV 1.5 % de CHF 300'000.- en juillet 2019. Notre endettement par habitant se monte actuellement à CHF 3'100.- par habitant, ce qui est bas en comparaison avec les communes environnantes.

Si l'équilibre de nos finances tient d'abord aux rentrées d'impôts, il dépend aussi des dépenses que nous imposent le canton et les associations intercommunales dont nous sommes membres. Ces dépenses n'offrent aucune marge de manœuvre à votre exécutif. Or ces dernières représentent CHF 990'000 sur une rentrée d'impôts de CHF 1'407'000.-, soit un ratio de 70.36 %.

RESEAU EAU POTABLE

Notre réseau eau potable fonctionne à satisfaction : nous avons livré 33'203 m3 d'eau à nos abonnés habitant la commune, et 29'912 m3 à Orbe (eau excédentaire) ; la sécheresse n'a pas permis de livrer d'eau à Orbe pendant les mois de juillet à décembre, d'où un manque à gagner de CHF 12'000.- par rapport à 2016.

Une rupture de conduite en tout début d'année au bas du village a occasionné des frais d'entretien supplémentaires en augmentation de CHF 11'000.- par rapport à 2016.

Nous avons la chance de pouvoir compter sur des sources qui assurent notre approvisionnement en eau de bonne qualité (sans traitement) et en tout temps.

Une attribution de CHF 19'200.- a été portée à une provision pour financements spéciaux, notamment des travaux de réfection des conduites à notre réservoir de Chassagne ainsi que divers travaux de maintenance exigés par le canton.

RESEAU Epuration

Nos eaux usées sont traitées par la station d'épuration d'Orbe. Nous avons envoyé environ 24'700 m3 d'eaux usées pour traitement à Orbe pour un coût d'épuration stable de CHF 33'540 ; en ce qui concerne la taxe collecteur EU, nous avons pu faire valoir que notre réseau EU étant désormais en séparatif, nous désirions payer cette taxe selon l'EU effectivement envoyée à la station d'épuration, d'où une économie de plus de CHF 5'000.- par rapport aux années précédentes.

Nous avons également pu faire un amortissement supplémentaire de CHF 9'200.- sur ce centre de coût qui doit être équilibré selon la législation.

RESEAU GAZ

La redevance Urbagaz s'est montée à CHF 25'079.11, en augmentation de plus de CHF 9'000.- par rapport à 2016. Cela a permis de procéder à des amortissements supplémentaires de CHF 20'800.- sur les investissements réalisés.

GESTION DES DÉCHETS

En 2017, pour la première fois depuis plusieurs années les comptes se soldent avec un bénéfice de plus de CHF 2'000.- et une baisse du volume des déchets ce qui montre que la majorité de la population fait un réel effort de tri et montre sa conscience écologique.

La Municipalité pense qu'il est un peu tôt pour baisser la taxe annuelle en fonction de ces bons résultats car les nouvelles filières sont en place depuis avril 2017, et préférerait faire le point après une année complète, surtout que des ajustements ont été effectués en cours d'année ; comme le remplacement d'un conteneur papier par un conteneur alu fer-blanc.

Indicateur de l'évolution des consommations, le fer blanc est en forte diminution alors que l'aluminium est en forte augmentation. Tous les autres secteurs de tri sont en baisse à part le verre qui est en légère augmentation par rapport à 2016.

La séparation pour le tri du papier et du carton que STRID a imposé à la Commune se solde par un certain équilibre, en effet, bien que le volume soit inférieur à 2016 (26.86 T contre 32.94 T en 2016). La benne à carton n'a été vidée que 4x en 2017, contre 8x en 2016, lorsque le papier et le carton étaient mélangés ; ce qui représente une économie de CHF 980.-, à laquelle il faut cependant enlever la location des conteneurs papiers, ainsi que le coût de chaque levée ; soit un total de CHF 683.-. La ristourne STRID pour cette filière nous a rapporté, elle, plus de CHF 1'000.- pour l'année.

La filière bois est en diminution sur 2017, à se demander si la nouvelle ressourcerie pourrait avoir eu un effet positif, en permettant à certains meubles ou objet en bon état, d'avoir droit à une deuxième vie.

En tonne	2015	2016	2017
Ordures ménagères	50.78	50.36	49.78
Objets encombrants	6.38	7.68	7.46
Déchets compostables	40.48	44.60	31.64
Papier + cartons	30.18	32.94	26.86
Verre mélangé	23.82	24.56	25.50
Ferraille	9.04	8.46	5.34
Bois	14.24	12.34	7.90
PET	1.06	1.12	1.07
Huiles	0.90	0.68	0.54

ECLAIRAGE PUBLIC

La Municipalité a envoyé au Canton le dossier complet pour une demande de subvention et doit attendre son retour avant de commencer les travaux.

ARCHIVES COMMUNALES

Le tri continue avec le regroupement des archives à détruire.

La numérisation des comptes est en cours pour les années 1700 à 1715.

COUP DE BALAI

Le coup de balai a eu lieu le 17 juin 2017 et 30 personnes y ont participé.

Cette matinée a permis un nettoyage complémentaire de la Commune déjà bien entretenue par l'employé communal sensibilisant ainsi les enfants et les adultes aux déchets les plus fréquemment jetés dans la nature (mégots de cigarettes, contenant de boissons divers et autres plastiques).

Cette matinée a aussi été l'occasion de partager un moment de sociabilité et d'amitié entre toutes les générations. Olivier et Fabienne Delay s'étant spontanément proposés pour l'organisation de grillades. La Municipalité en a également profité pour essayer la location de vaisselle réutilisable chez STRID et en a été très satisfaite.

BÂTIMENTS

Grande salle

Les réservations sont stables.

Remplacement de l'éclairage de la salle par un nouveau système à LED

Collège

Le reste des volets ont été changés.

Eglise

Pas de travaux particuliers. Le mur intérieur ouest qui avait des remontées d'humidité se comporte bien, nous n'avons plus constaté de problème.

Pressoir

Pas de travaux particuliers.

Petit Château

Il a été mis à disposition de la Jeunesse contre bon soin.

ORPC

Les statuts de la nouvelle organisation des ORPC de Orbe, Yverdon-les-Bains, Grandson et la Vallée ont été adoptés dans les communes du district Jura-Nord-Vaudois.

La Municipalité est représentée au Conseil intercommunal par Nicolas Biselx.

SDISPO

Les 17 communes suivantes sont membres de l'Association intercommunale :

Agiez, Arnex-sur-Orbe, Baulmes, Bavois, Bofflens, (Chavornay, Corcelles-sur-Chavornay, Essert-Pittet), Croy, Juriens, La Praz, Montcherand, Orbe, Rances, Romainmôtier-Envy, Sergey, Valeyres-sous-Rances et Vuiteboeuf.

Suite à la fusion des communes de Chavornay, Corcelles-sur-Chavornay et Essert-Pittet, nous avons agrandi notre secteur d'intervention car la commune d'Essert-Pittet fait désormais partie du SDISPO en rejoignant le DAPY de Chavornay.

Les effectifs de l'association se monte à 233 sapeurs-pompiers pour cette année et le nombre d'intervention a été de 130 dont 3 à Montcherand.

Une section de JSP (Jeune Sapeurs-Pompiers) a été mise en place.

La Municipalité est représentée au Conseil intercommunal par Dominique Wittwer, et au Comité de direction, par Nicolas Biselx.

INFORMATIQUE

Début de mise à jour de RUF qui s'effectue en 3 parties afin d'être compatible avec les nouvelles directives ISO 20022, qui est un nouveau standard pour les paiements électroniques.

Mise en place d'un terminal de paiement pour accepter les transactions par carte au Contrôle des Habitants.

Déploiement d'un nouveau calendrier pour les réservations à la Grande-salle.

POLICE

Au 1^{er} janvier 2017 les communes d'Essert-Pittet et de Corcelles-près-Chavornay ont quitté notre association sécuritaire à la suite de leur fusion avec Chavornay.

Le point fort constitue l'opération AZUR TENERE ayant comme objectif la lutte contre les stupéfiants en collaboration avec plusieurs Corps de police communaux.

La Police Nord vaudois a obtenu son accréditation définitive, elle remplit les critères fixés et la procédure définie dans la loi sur l'organisation policière vaudoise.

Les effectifs de l'association se monte à 76.3 ETP

La Municipalité est représentée au Conseil intercommunal par Jean-François Tosetti et Michel Greppin, et au Comité de direction, par Nicolas Biselx.

ECOLES

La Commune fait partie de l'ASIOR pour la gestion de l'école obligatoire, ainsi que 9 autres communes, soit : Agiez, Arnex, l'Abergement, Les Clées, Lignerolle, Rances, Valeyres-sous-Rances, Sergey et Orbe.

Le CODIR de l'ASIOR a terminé les statuts. Ceux-ci ont été validés par 9 des 10 communes membres.

Le Conseil communal d'Orbe, sur proposition de sa commission, a demandé à la Municipalité de rediscuter la clé de répartition des transports avec le CODIR.

Les statuts devraient être adoptés au cours de cette année.

En 2017, la Commune comptait 64 élèves au primaire et 19 au secondaire, soit un total de 83 élèves pour une population de 469 habitants.

Sur l'ensemble des communes de l'ASIOR, il y a 1025 élèves au primaire répartis dans 54 classes, et 347 élèves au secondaire, répartis dans 16 classes. Un total de 1372 élèves pour une population de 10256 habitants.

AFFAIRES SOCIALES

Pour l'accueil de jour, la commune fait partie de l'AJOVAL et pour l'action sociale, la commune fait partie de l'ARAS JUNOVA. La Municipalité est représentée au conseil intercommunal de ces deux associations par Dominique Wittwer.

CONCLUSIONS

Le budget de l'ensemble des travaux réalisés dans la commune a été respecté.

La Municipalité tient à remercier les citoyens qui participent au bon fonctionnement de la commune, le bureau du Conseil ainsi que les conseillers, pour les bonnes relations. Un merci particulier à M. Joao Rolao pour son travail, M. Jean-Pierre Blanchet pour la gestion des deniers publics, à Mme Sandra Cunsolo au secrétariat municipal et, Mme Yvette Nicole au contrôle des habitants.

Montcherand, le 14 mai 2018

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Bertrand Gaillard

La secrétaire
Sandra Cunsolo

